

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES D'AUXOIS
ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 4 MAI 2021

Le quatre mai deux-mille-vingt-et-un en visioconférence et présentiel à Semur-en-Auxois.

Convocation en date du vingt-six avril deux-mille-vingt-et-un.

Affichage en date du vingt-six avril deux-mille-vingt-et-un.

Les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean Michel PÉTREAU, Président de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois.

ETAIENT PRESENTS :

ILLIG Véronique, **MÉNÉTRIER** Adrien, **BERTHOLLE** Thierry, **FAILLY** Monique, **BIZOT** Ludivine, **DELAYE** Alain, **RIPES** Pascal, **BAUBY** Bruno, **BOUHOT** Isabelle, **HOPGOOD** Samuel, **DE ABREU** Olivier, **VIRELY** Jean-Marie, **TARDIT** Virginie, **DELAGE** Corinne, **PERROT** Norbert, **CRIBLIER** Chantal, **PUCCINELLI** Anita, **BLANDIN** Gérard, **QUINCEY** Nathalie, **GALAUD** Samuel, **PERNET** Carine, **LAGNEAU** Michel, **BARRIER** Pascal, **PETREAU** Jean-Michel, **DEBEAUPUIS** Franck, **CARAYON** Christian, **BAULOT** Jean-Denis, **MASSON** Denis, **ROUX** Patrick, **BRULEY** Daniel, **EAP DUPIN** Martine, **RICHARDET** Patrick, **NORE** Patricia, **BOUTIER** Benoist, **LECHENAULT** Raymond, **SADON** Catherine, **PERNETTE** Jean-Claude, **JOBIC** Véronique, **BAULOT** Éric, **JOBERT** Sandrine, **BOTTINI** Dominique, **MICHEL** Luc, **JACQUENET** Jacques, **DONADONI** Jean-François, **LE MESRE DE PAS** Clotilde, **CHAUVELOT** Catherine, **DAUMAIN** Thierry, **CORTOT** Laurence, **GARIN** Anne, **GIRARD** Loïc, **CORNU** Hubert, **BOURGEOIS** François, **LANIER** Yves, **POUPÉE** Dominique, **CLERC** Bernard, **ROUSSEAU** Pierre, **MARIE** Alain, **DEFFONTAINES** François- Marie, **LACHAUME** Pascal, **FLANET** Bernard, **GUENIFFEY** Philippe, **PISSOT** Serge, **FRANKELSTEIN** Noël, **MONOT** Evelyne, **PAUT** Bernard, **LETERRIER** Jeanne Marie, **MUNIER** Philippe, **JOBARD** Etienne.

SUPPLEANTS PRESENTS AYANT PRIS LE DROIT DE VOTE :

MASSE Annick.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

LALLEMANT Jean-François, **MASSÉ** Jean-Michel, **JEANNIN** Brian, **FAIVRE** Hélène, **COLLIN** Éric, **LACHOT** Paul, **DEMOURON** Éric, **SIVRY** Edwige (donne pouvoir à I. BOUHOT), **PAUT** Jean-Pierre, **GAILLARDIN** Michel, **PHILIPPOT** Jean-Noël, **GARRAUT** Jean- Michel, **CAVEROT** Sylvain, **BAUBY** Béatrice, , **CORTOT** Michel, **LEPEE** Sophie, **LÜDI** Jacky, **LECHATON** Rosine, **VOISENET** Françoise, **TROUILLIER** Xavier, **PAGEOT** Patrick, **FLAMAND** Eric, **FINELLE** Jean-Luc, **VIENOT** Serge, **RENAULT** Thierry, **FAURE-STERMAD** Pierre, **CREUSOT** Patrick, **LARGY** Hélène, **LASNIER BINA** Patricia (donne pouvoir à H. CORNU), **CHAUMET** Valérie, **REAL** Amélie, **GUENEAU** Alain, **VAILLÉ** Pierre, **SARRAZIN** Jean-Marc, **PARIZOT** Pierre, **VANTELOT** Dominique.

Secrétaire de séance : EAP DUPIN Martine

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	Nombre de Suffrages possible
104	De 18H00 à 18H30 : 69	2	71

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
MARDI 4 MAI 2021

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 4 MAI 2021

Catherine SADON : jeudi 13 mai le centre de vaccination de Semur-en-Auxois est ouvert aux personnes qui assureront les permanences des bureaux de vote lors des élections départementales et régionales. Il faut s'inscrire au plus vite.

Le Président passe la parole à Martine EAP DUPIN, Vice-Présidente en charge des finances :

Martine EAP DUPIN : Au vu du contexte financier actuel, les taux d'intérêts des banques sont bas, une opportunité s'est ouverte à la Communauté de communes pour mettre en place une stratégie financière afin de financer tous les travaux d'investissements en cours et de bénéficier de ces taux faibles. Un gros travail a été mené, accompagné par Monsieur Stephen LOUREIRO, expert en finances locales. Six banques ont été consultées, cinq ont répondu à savoir :

- Société générale
- Crédit mutuel
- Caisse d'épargne
- Crédit agricole
- Banque postale

Certaines offres comportaient un taux fixe et d'autres un taux variable. M. LOUREIRO a analysé les offres et a proposé de lancer une négociation avec les trois meilleures offres.

Au final, le crédit agricole fait la meilleure proposition, à savoir un taux fixe de 0,58% sur 15 ans et un taux de 0,71% sur 20 ans. Les propositions avec les taux variables n'ont pas été retenues car cela demande un suivi d'une grande technicité.

Il est proposé de souscrire quatre emprunts dont un de 700 000 € pour le budget principal pour financer les projets en cours tels que la ferme du hameau, le gymnase de Vitteaux et l'école de musique.

Un de 1 000 000.00 € dans le budget annexe de la ZAE de Semur pour financer l'extension du parc d'activités de Semur-en-Auxois (viabilisation, voirie, eaux pluviales...)

Un de 800 000 € pour le budget Redevance Incitative des Ordures Ménagères (RIOM), qui deviendra un budget unique au 1^{er} janvier 2022 incluant le budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) et Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), pour financer l'achat de bacs et conteneurs pour l'harmonisation du service. Un autre emprunt de 300 000 € dans le budget RIOM pour financer les travaux de réhabilitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) à Semur-en-Auxois.

La durée des emprunts sera de 15 ans afin de maintenir une dette saine.

Arrivée de Monsieur Raymond LECHENAULT à 18h27

Jacques JACQUENET : très bonne proposition

Pascal LACHAUME : taux fixe ou taux variable ?

Le Président : taux fixe

Martine EAP DUPIN : il y a eu également une consultation sur les taux variables.

Le Président : il faut avoir un regard permanent sur la fluctuation des taux variables avec l'aide d'un expert que la CCTA n'a pas. Un emprunt sur 15 ans avec un taux fixe a pour objectif de rembourser celui-ci au plus vite.

Pascal PIPES : la banque des territoires a-t-elle été consultée ?

Martine EAP DUPIN : non, car elle propose en général des emprunts sur de plus longues durées.

Pascal PIPES : il faut rentrer dans des thématiques particulières.

I. Commission n°2 - Finances Ressources Humaines

1. Budget principal - emprunt travaux d'investissements

Le Président,

Rappelle

- les autorisations de programmes votées en 2020 et 2021 concernant la rénovation :
 - de la piscine d'Epoisses,
 - de la Ferme du hameau,
 - du gymnase de Vitteaux.

- les autres travaux d'investissements sur les bâtiments communautaires :
 - VVF du Val Larrey,
 - Gendarmerie de Précý-sous-Thil,
 - Médiathèque de Précý- sous-Thil.

Indique que des travaux importants ont été réalisés sans recours à l'emprunt comme l'aménagement du Lac de Pont, l'achat et les travaux du bâtiment siège, les travaux de la piscine de Vitteaux,

Précise que malgré l'attribution de subventions, il existe un reste à charge pour chaque dossier.

Explique qu'après consultation, le Crédit Agricole propose :

- **un prêt à long terme de 700 000.00 €,**
- **durée de 15 ans,**
- **mobilisation des fonds jusqu'au 30 avril 2022 avec une 1^{ère} échéance en 2022,**
- **au taux de 0,58 %, avec échéances trimestrielles de 12 189,98 €,**
- **frais de dossier à 0,10 % du montant sollicité.**

Vu l'avis de la Commission Finances du 29 avril 2021 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Accepte de souscrire un prêt à long terme de 700 000 € auprès du Crédit Agricole selon les dispositions ci-dessus,

Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget principal les sommes nécessaires au remboursement des échéances,

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

Donne tous pouvoirs au Président pour donner toutes signatures s'y rapportant.

Le conseil communautaire accepte des souscrire un emprunt travaux d'investissements :

Pour : 71

Contre : 00

Abstention : 00

2. Emprunt harmonisation du service – emprunt réhabilitation installation de stockage de déchets inertes (ISDI)

Le Président,

Rappelle :

1. le choix du conseil communautaire d'harmoniser le mode de financement du Service Public d'Élimination des Déchets à compter du 1er janvier 2022 et de séparer le flux papiers et fibreux du reste du flux des emballages dès le 1er janvier 2022,
2. l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2018 relatif aux statuts de la Communauté de communes des Terres d'Auxois ,

Indique qu'il faut investir dans l'achat de bacs de pré-collecte pucés pour la mise en place de la redevance incitative sur les secteurs de Précy-sous-Thil et Vitteaux, des conteneurs points d'apport volontaire pour la mise en place d'une collecte de fibreux et papiers ainsi que pour renouveler l'ensemble des colonnes usagées...

Explique qu'après consultation, le Crédit Agricole propose :

- un prêt à long terme de 800 000,00 €,
- durée de 15 ans,
- mobilisation des fonds jusqu'au 30 avril 2022 avec une 1^{ère} échéance en 2022,
- au taux de 0,58 %, avec échéances trimestrielles de 13 931,40 €,
- frais de dossier à 0,10 % du montant sollicité.

Indique que suite à la visite de la DREAL du 9 décembre 2020 et à l'arrêté préfectoral en date du 12 février 2021 portant mise en demeure de régulariser la situation administrative de l'ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) et compte-tenu du fait que le site a presque atteint sa capacité de stockage maximale, il a été décidé la fermeture du site en date du 12/05/2021,

Précise que conformément à l'article R.512-46-27 du code de l'environnement, il est obligatoire de faire des travaux de sécurisation et de remise en état du site avant d'en définir l'usage futur en accord avec le propriétaire et l'autorité compétente en matière d'urbanisme,

Explique qu'après consultation, le Crédit Agricole propose :

- un prêt à long terme de 300 000,00 €,
- durée de 15 ans,
- mobilisation des fonds jusqu'au 30 avril 2022 avec une 1^{ère} échéance en 2022,
- au taux de 0,58 %, avec échéances trimestrielles de 5 224,28 €,
- frais de dossier à 0,10 % du montant sollicité.

Vu l'avis de la Commission Finances du 29 avril 2021 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Accepte de souscrire un prêt à long terme de 800 000 € auprès du Crédit Agricole selon les dispositions ci-dessus,

Accepte de souscrire un prêt à long terme de 300 000 € auprès du Crédit Agricole selon les dispositions ci-dessus,

Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget annexe les sommes nécessaires au remboursement des échéances,

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement les recettes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

Donne tous pouvoirs au Président pour donner toutes signatures s'y rapportant.

Le conseil communautaire accepte de souscrire un emprunt pour l'harmonisation du service - emprunt réhabilitation installation de stockage de déchets inertes (ISDI) :

Pour : 71

Contre : 00

Abstention : 00

3. Budget annexe ZAE de Semur - emprunt travaux d'extension

Le Président,

Rappelle

- l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2018 relatif aux statuts de la Communauté de communes des Terres d'Auxois stipulant que la Communauté de communes est compétence pour la création, l'aménagement, l'entretien et gestion des zones d'activité (ZA), notamment la ZA de Semur-en-Auxois

- qu'une étude de faisabilité a été initiée à l'automne 2017 dont les conclusions ont été rendues en mars 2018.

Indique que le montant des travaux scindés en 3 tranches (viabilisation des terrains, voirie interne et eaux pluviales...) est estimé à 1 500 000 € HT,

Précise que la vente des terrains permettra de rembourser en partie l'emprunt souscrit,

Explique qu'après consultation, le Crédit Agricole propose :

- un prêt à long terme de 1 000 000.00 €,
- durée de 15 ans,
- mobilisation des fonds jusqu'au 30 avril 2022 avec une 1^{ère} échéance en 2022,
- au taux de 0.58 %, avec échéances trimestrielles de 17 414.25 €,
- frais de dossier à 0.10 % du montant sollicité.

Vu l'avis de la Commission Finances du 29 avril 2021 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Accepte de souscrire un prêt à long terme de 1 000 000 € auprès du Crédit Agricole selon les dispositions ci-dessus,

Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget annexe les sommes nécessaires au remboursement des échéances,

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

Donne tous pouvoirs au Président pour donner toutes signatures s'y rapportant.

Le conseil départemental accepte de souscrire un emprunt pour les travaux d'extension de la ZAE de Semur :

Pour : 71

Contre : 00

Abstention : 00

DIVERS

Le Président **rappelle** que la prochaine assemblée générale aura lieu mardi 11 mai.

Séance levée à 18h30

**Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance**

Signification des SIGLES

A.C.	: Attribution de Compensation (liée à la FPU)
A.C.T.	: Autorisation de Commencer les travaux
A.C.T.A	: Association du Chemin de fer Touristique de l'Auxois
A.D.E.M.E.	: Agence De l'Environnement pour la Maîtrise de l'Energie
A.D.T.C.G.	: Agence de Développement Territorial du Conseil Général
A.G.E.C	: Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
A.M.O.	: Assistance à maîtrise d'ouvrage
A.P.D.	: Avant-projet détaillé (dans une mission de maîtrise d'œuvre)
A.P.S.	: Avant-projet sommaire (dans une mission de maîtrise d'œuvre)
A.R.S.	: Agence régionale de santé
A.T.A	: Agence Territoriale de l'Aménagement
A.T.D.	: Agence Technique Départementale
A.V.P.	: étude avant-projet (mission maîtrise d'œuvre)
B.A.F.A.	: Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
B.A.F.D.	: Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
B.E.E.S.A.N.	: Brevet d'état d'éducateur sportif option activités de la natation (= maître-nageur)
B.N.S.S.A.	: Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (= surveillant de baignade)
B.P.	: Budget Primitif
B.P.J.E.P.S.	: Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
B.S.	: Budget Supplémentaire
C.A.	: Compte Administratif
C.A.F.	: Caisse d'Allocations Familiales
C.A.O.	: Commission d'Appel d'Offres
C.C.B.T.	: Communauté de Communes de la Butte de Thil
C.C.I.I.D.	: Commission Communale et Intercommunale des Impôts Directs
C.C.T.A.	: Communauté de Communes des Terres d'Auxois
C.C.S.	: Ancienne Communauté de Communes du Sinémurien
C.C.B.T.	: Ancienne Communauté de Communes de la Butte de Thil
C.C.C.V.	: Ancienne Communauté de Communes du Canton de Vitteaux
C.C.I.	: Chambre de commerce et d'industrie
C.C.T.A	: Communauté de Communes des Terres d'Auxois
C.D.	: Conseil Départemental
C.D.G.	: Centre de Gestion
C.D.R.P.	: Comité Départemental de Randonnées Pédestres
C.E.J	: Contrat Enfance Jeunesse
C.E.L.	: Contrat Educatif Local
C.F.E.	: Cotisation Foncière des Entreprises
C.L.A.S.	: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
C.L.E.C.T.	: Commission locale d'évaluation des charges transférées
C.L.I.S.	: Commission Locale d'Information et de surveillance
C.N.A.S.	: Comité National d'Action Sociale
C.N.F.P.T.	: Centre National de la Fonction Publique Territoriale
C.N.D.S.	: Centre National pour le Développement du Sport
C.N.S	: Club Nautique du Sinémurien
C.O.A.P.	: Commission d'Ouverture et d'Analyse des Plis
C.R.B.F.C.	: Conseil Régional Bourgogne Franche Comté
C.R.D.P.	: Centre Régional de Documentation Pédagogique
C.V.A.E.	: Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
D.A.S.E.N	: Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale
D.C.E.	: Document de consultation des entreprises (dans une mission de maîtrise d'œuvre)
D.D.C.S.	: Direction Départementale de la Cohésion Sociale
D.D.R.	: Dotation de Développement Rurale
D.E.J.E.P.S.	: Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et su sport
D.E.T.R.	: Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
D.G.F	: Dotation Globale de Fonctionnement
D.I.B	: Déchets Industriels Banaux.
D.M.	: Décision Modificative
D.O.B.	: Débat d'Orientations Budgétaires
D.S.C.	: Dotation de Solidarité Communautaire
D.S.I.L.	: Dotation de Soutien à l'Investissement Local

D.S.P.	: Délégation de Service Public
E.A.J.E.	: équipement d'accueil du jeune enfant
ECO DDS	: Eco organisme pour les déchets diffus spécifiques des ménages
E.C.T.	: Extension consigne de tri (prise en compte des emballages dans le tri sélectif)
E.S.Q.	: Etude d'esquisse (mission maîtrise d'œuvre)
F.C.T.V.A.	: Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
F.E.A.D.E.R.	: Fonds européens agricole pour le développement rural
F.E.D.E.R.	: Fonds Européens de Développement Régional
F.E.O.G.A.	: Fonds Européens d'Orientation et de Garantie Agricole
F.N.G.I.R.	: Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
F.P.I.C.	: Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
F.P.U.	: Fiscalité Professionnelle Unique
F.S.E.	: Fonds social européen
G.E.M.A.P.I.	: Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
I.C.O	: Ingénierie Côte d'Or
I.E.N.	: Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription
I.F.E.R.	: Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
L.E.A.D.E.R.	: Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
M.A.P.A.	: Marché public à procédure adaptée
M.E.F.	: Maison Pour l'Emploi et la Formation
Mi.C.A.	: Mission de Conseil aux collectivités (du Département)
N.A.P.	: Nouvelles Activités Péri-éducatives
NOTRe (loi)	: Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015
O.M.	: Ordures Ménagères
O.P.A.H.	: Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat
O.T.	: Office de Tourisme
O.T.T.A	: Office du Tourisme des Terres d'Auxois
P.A.P.I.	: Programme d'Actions de Prévention des Inondations
P.A.V.	: Point d'Apport Volontaire
P.A.T	: Plan Alimentaire Territorial
P.D.I.P.R.	: Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
P.E.L.	: Projet Educatif Local de la CCTA
P.E.R.	: Pôle d'Excellence Rurale
P.E.T.R.	: Pôle d'Equilibre du Territoire Rural
P.L.U.	: Plan Local d'Urbanisme
P.L.U.i.	: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
P.S.V.	: Programme de Soutien à la Voirie (du Département)
R.A.M.	: Relais d'Assistants Maternelles
R.C.	: Règlement de consultation (dans le cadre d'une consultation marché public)
R.E.O.M.	: Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
R.I.O.M.	: Redevance Incitative des Ordures Ménagères
R.A.S.E.D.	: Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
R.P.E.	: relais petite enfance
S.A.G.E.	: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
S.C.O.T.	: Schéma de Cohérence Territoriale
S.E.S.A.M.	: Syndicat des Eaux et des Services de l'Auxois Morvan
S.I.A.E.P.A	: Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement
S.I.C.E.C.O.	: Syndicat Intercommunal d'Electricité de Côte d'Or
S.M.B.V.A	: Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon
S.M.H.C.O.	: Syndicat Mixte de Haute Côte d'Or
S.M.I.C.T.O.M.	: Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Genlis.
S.M.M.A.M.	: Syndicat Mixte de Musique en Auxois Morvan
S.P.E.D.	: Service public d'élimination des déchets
SPL	: Société Publique Locale
SPH	: Service Points Hauts – forfait de maintenance
SYMPAMCO	: Syndicat Mixte du Pays d'Auxois-Morvan Côte d'Orien.
T.E.O.M.	: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
V.V.F.	: Village Vacances Familles
WIFI	: Wireless Fidelity (Réseau radio de proximité)
WIMAX	: Bande de fréquence soumise à licence autorisan